



PERMANENCE DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE A LA MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT DU VAL DE SEINE

<u>Une éducatrice de la PJJ vous reçoit :</u> Le mercredi après-midi de 13h30 à 17h30 sur RDV

Accueil des mineurs et jeunes majeurs sous main de justice et de leur famille

Accueil du public 13/18 ans et de leur famille pour information sur droits des jeunes, droits de la famille relatifs aux enfants mineurs (autorité parentale, éducation)

Pour tout renseignement, veuillez contacter la Maison de la Justice et du Droit du Val de Seine au 01 34 92 73 42 - 79, boulevard Victor Hugo 78130 Les Mureaux